

COÛTS 2018 DE LA GESTION DES DECHETS EN CORSE

(résultats des matrices des coûts renseignés par les collectivités)

Pour aider les collectivités locales à mieux connaître et gérer les coûts de gestion des déchets, l'ADEME a mis au point un outil : la Matrice des coûts.

La matrice des coûts est un cadre de présentation des coûts du service public de gestion des déchets élaboré par l'ADEME en collaboration avec des collectivités. Elle est alimentée par les données comptables ; des règles et conventions permettent d'harmoniser le mode de calcul entre collectivités.

Ce cadre permet de détailler pour chaque flux de déchets les charges et produits associés, afin d'évaluer avec précision les coûts réels de gestion. Intégrée dans SINOE® Déchets, la matrice permet d'accéder immédiatement à de nombreux indicateurs pertinents.

La matrice constitue ainsi un outil de suivi et de pilotage de la gestion des déchets qui permet :

- de suivre l'évolution des coûts dans le temps et de mesurer l'incidence de choix techniques ;
- de se situer par rapport à des valeurs de référence et à des groupes de collectivités homogènes et d'identifier ainsi des pistes de maîtrise des coûts ;
- d'orienter la décision politique et technique ;
- de communiquer simplement en interne (services, élus) et aux usagers.

1. Les collectivités engagées dans la démarche

L'ADEME accompagne depuis 2014 les collectivités de Corse au remplissage de leurs matrices et dans l'exploitation des résultats. Pour l'année 2018, 12 collectivités ont renseigné leur matrice, dont le SYVADEC, représentant 236 000 habitants, soit 72 % de la population de Corse. La synthèse des résultats des Matrices des coûts permet d'avoir une bonne connaissance des coûts de la gestion des déchets sur le territoire et de suivre leur évolution.

Tableau 1 : Collectivités à compétence collecte de Corse ayant renseigné leur matrice 2018

Collectivités à compétence collecte	Population
Celavu Prunelli	8 500
Centre Corse	9 693
Castagniccia Casinca	12 575
Oriente	6 093
Pasquale Paoli	6 300
Cap Corse	6 808
Ile Rousse Balagne	10 400
Calvi Balagne	11 927
Sud Corse	20 680
Bastia	58 098
Pays Ajaccien	85 103

2. Le coût de la gestion des déchets 2018 pour l'ensemble des flux

2.1. Coût de la gestion des déchets et financement

Pour l'ensemble des flux gérés par les collectivités, le coût moyen en 2018 est de 249 €TTC par habitant, pour une quantité de déchets collectés de 666 kg par habitant.

Le coût de la gestion des déchets extrapolé à l'ensemble du territoire de la Corse est ainsi estimé à 82 millions d'euros.

Les collectivités financent le service soit par la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) avec ou sans redevance spéciale pour les professionnels, soit par la REOM (Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères) : parmi les onze collectivités concernées par l'analyse des coûts 2018, dix financent le service par la TEOM (dont 8 avec redevance spéciale) et une par la redevance.

Le niveau moyen de financement en 2018 (rapport entre TEOM avec redevance spéciale ou REOM et coût TTC) **est de 78 %** (Moyenne nationale 2016, issue du référentiel national des coûts = 105 %), avec de gros écarts entre collectivités : de 45 % à 95 %.

2.2. Coût de la gestion des déchets de l'ensemble des flux en Corse en euros HT

Afin d'avoir une base commune entre collectivités (en fonction de leur statut fiscal vis-à-vis de la TVA), dans la suite de ce document, les coûts sont exprimés en euros hors taxe (€HT).

Le coût aidé correspond à l'ensemble des charges déduction faite de l'ensemble des produits liés à l'activité déchets (ventes de matériaux, soutiens des Eco-organismes, subventions).

Tableau 2 : Coût de la gestion des déchets pour l'ensemble des flux en €HT par habitant (coût aidé)

	Coût aidé de l'ensemble des flux en €HT/hab.	Kg/hab.
Corse 2018 (11 matrices)	243 €HT/hab.	666 kg/hab.
Moyenne nationale*	93 €HT/hab.	529 kg/hab.
Moyenne nationale – mixte rural*	86 €HT/hab.	514 kg/hab.
Moyenne nationale – urbain*	89 €HT/hab.	519 kg/hab.
Moyenne nationale – Touristique*	147 €HT/hab.	773 kg/hab.

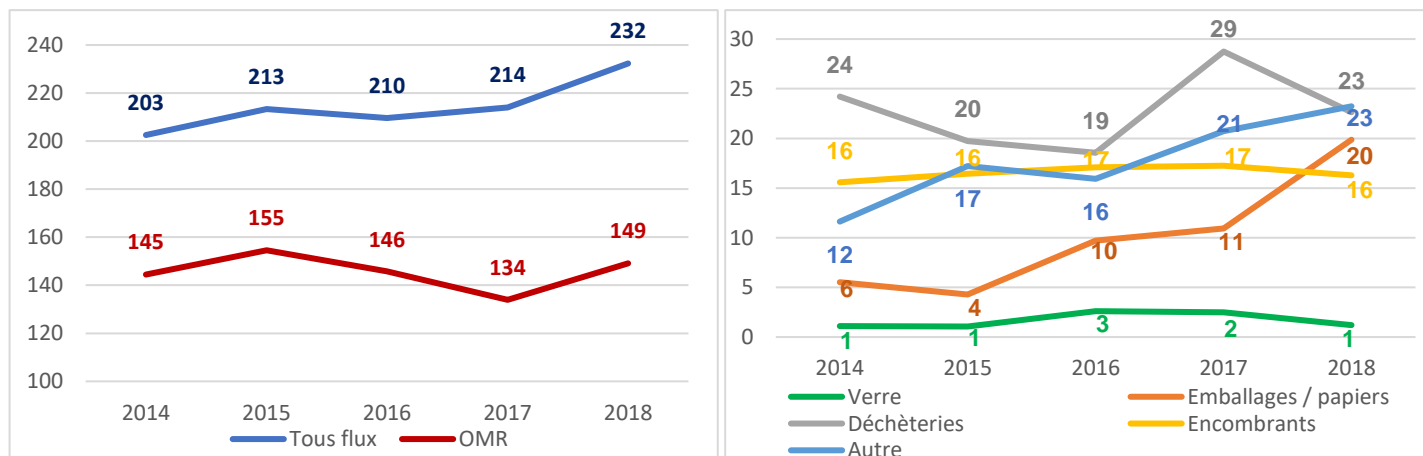
* Référentiel national des coûts ADEME – données 2016

Le coût en Corse est 2.5 fois supérieur à la moyenne nationale et 65 % plus élevé que les collectivités situées en secteur touristique. Le coût est très lié aux quantités de déchets collectés : la quantité de déchets est supérieure à la moyenne nationale, tous types de milieux confondus mais inférieure à la quantité observée en secteur touristique.

2.3. Evolution des coûts entre 2014 et 2018

Un certain nombre de collectivités renseigne leur matrice depuis 2014, ce qui permet d'avoir une bonne connaissance de l'évolution des coûts.

Figure 1 : Evolution du coût entre 2014 et 2018 en €HT par habitant (coût aidé)



Le coût aidé en €/HT/hab. a augmenté de 15 % en 5 ans, soit une moyenne de 3 % par an avec une certaine stabilisation entre 2015 et 2017 et une forte augmentation en 2018.

L'augmentation est principalement due à l'augmentation du coût de la collecte sélective des emballages et du papier et des autres flux (services aux professionnels).

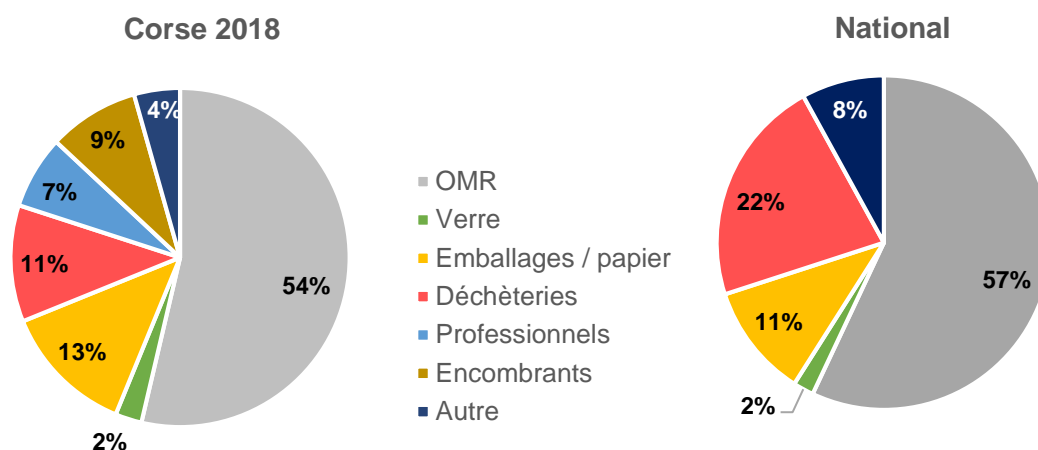
Tableau 3 : Evolution des quantités entre 2014 et 2018 en kg par habitant

	2014	2015	2016	2017	2018
Kg/hab. tous flux	646	650	601	610	643
Kg/hab. OMR	437	432	404	409	405
Kg/hab. emballages / papier	13	12	17	20	25

Globalement, les tonnages se sont stabilisés, avec réduction des OMR et augmentation régulière des emballages/papiers.

2.4. Répartition du coût par flux de déchets

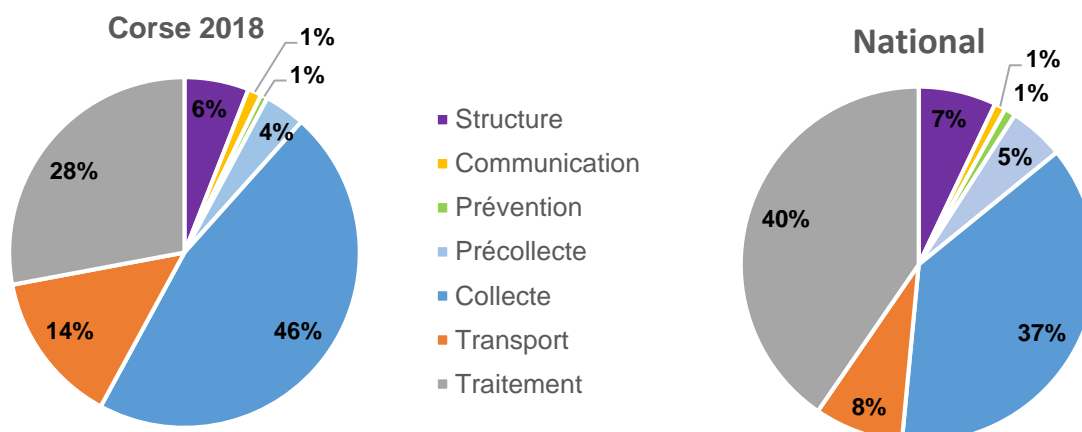
Figure 2 : Répartition du coût par flux de déchets (coût aidé €/HT)



La part des déchèteries dans le coût total est faible : 11 % seulement ; en revanche, la part des flux hors OMR, verre, emballages-papier et déchèteries est important : 21 % du coût total. Il s'agit des collectes d'encombrants, des services dédiés aux professionnels, des collectes de textiles, des collectes de cartons en points de regroupement.

2.5. Structure des charges

Figure 3 : Répartition des charges par étape technique de gestion (euros HT)



La précollecte correspond aux charges liées aux contenants : amortissements des bacs, prestations de lavage...

Les coûts de précollecte et collecte pèsent fortement sur le coût du service : ils représentent 50 % du coût alors qu'ils ne sont que de 42 % au niveau national.

Le coût de transport (gestion des quais de transfert et transport jusqu'aux centres de traitement) est également élevé au regard de la moyenne nationale. Les coûts de transport en Corse sont impactés par la géographie du territoire (faible densité, longues distances, absence de grands axes routiers), l'insularité (traitement/valorisation des recyclables sur le continent), l'activité touristique (fortes productions de déchets concentrées pendant la période touristique). Ces contraintes nécessitent un maillage important de quais de transfert (13 au total) afin de limiter les distances parcourues par les bennes de collecte. En 2018, s'est ajouté un effet conjoncturel avec la fermeture des centres de traitement pour les OMR qui a nécessité le transport de la totalité des OMR en Corse du sud.

Le référentiel national 2016 met en évidence la corrélation entre coût et nombre de collectes au porte à porte :

- pour 1 à 2 collectes au porte à porte, le coût aidé pour l'ensemble des flux est de 78 € par habitant ;
- pour 3 à 5 collectes au porte à porte, le coût aidé pour l'ensemble des flux est de 90 € par habitant ;
- pour 6 collectes au porte à porte ou plus, le coût aidé pour l'ensemble des flux est de 102 € par habitant.

Parmi les onze collectivités, le nombre de collectes au porte à porte est important, avec un certain nombre de ces collectes dédiées aux professionnels :

- 8 collectivités ont 6 collectes ou plus en porte à porte ;
- 3 collectivités ont 4 à 5 collectes au porte à porte.

3. Le coût par flux de déchets

3.1. Les OMR

3.1.1. Coût aidé (ensemble des charges – ensemble des produits)

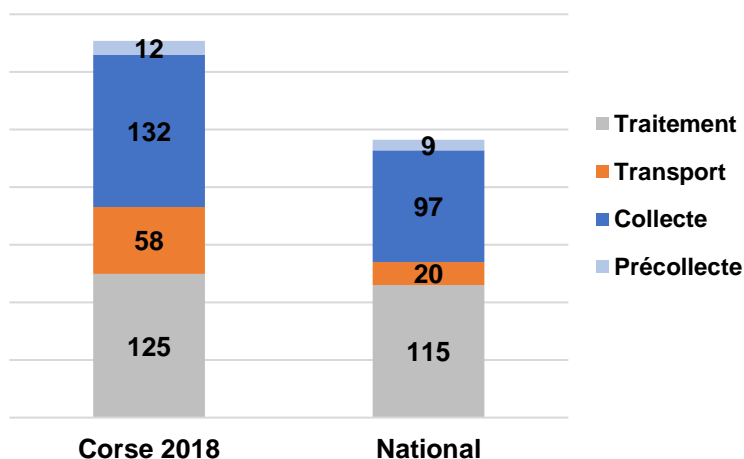
Tableau 4 : Coût de la gestion des OMR en €HT (coût aidé)

OMR	€HT par habitant	€HT par tonne	Kg/hab.
Corse 2018 (11 matrices)	148 €HT/hab.	354 €HT/tonne	418 kg/hab.
Moyenne nationale*	53 €HT/hab.	229 €HT/tonne	229 kg/hab.
Moyenne nationale – mixte rural*	47 €HT/hab.	245 €HT/tonne	196 kg/hab.
Moyenne nationale – urbain*	53 €HT/hab.	218 €HT/tonne	253 kg/hab.
Moyenne nationale – Touristique*	89 €HT/hab.	293 €HT/tonne	303 kg/hab.

* Référentiel national des coûts ADEME – données 2016

3.1.2. Coût des étapes techniques

Figure 4 : OMR - coût des étapes techniques en €HT par tonne



L'écart par rapport aux coûts moyens nationaux se fait principalement sur les coûts de collecte (+ 35 € par tonne) et les coûts de transport (+ 38 euros par tonne).

3.2. Le verre

3.2.1. Coût aidé (ensemble des charges – ensemble des produits)

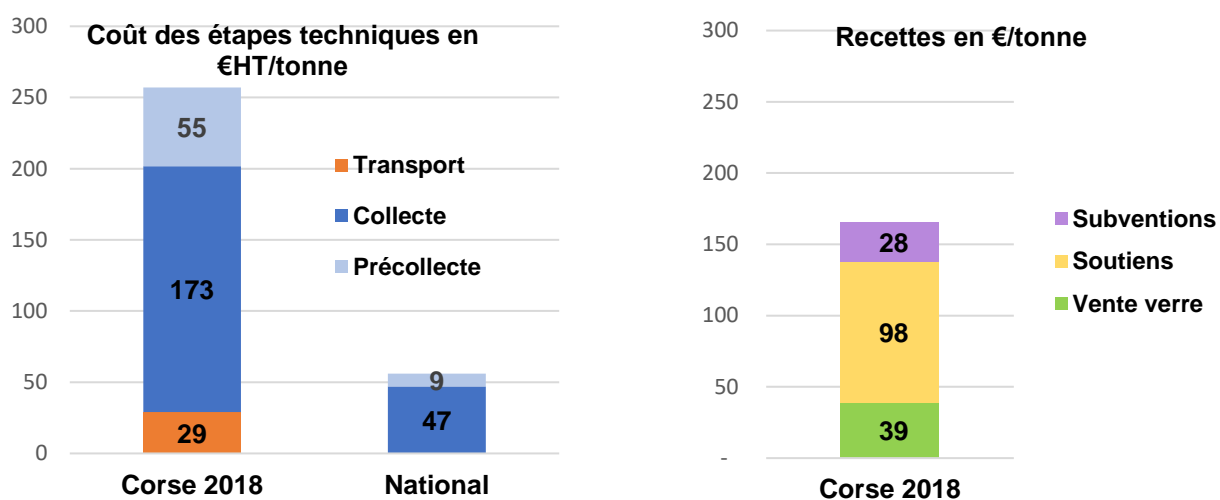
Tableau 5 : Coût de la gestion du verre en €HT (coût aidé)

Verre	€HT par habitant	€HT par tonne	Kg/hab.
Corse 2018 (11 matrices)	2.8 €HT/hab.	116 €HT/tonne	24 kg/hab.
Moyenne nationale*	1.8 €HT/hab.	56 €HT/tonne	32 kg/hab.
Moyenne nationale – mixte rural*	1.2 €HT/hab.	32 €HT/tonne	37 kg/hab.
Moyenne nationale – urbain*	1.6 €HT/hab.	67 €HT/tonne	28 kg/hab.
Moyenne nationale – Touristique*	3.6 €HT/hab.	52 €HT/tonne	65 kg/hab.

* Référentiel national des coûts ADEME – données 2016

3.2.2. Coût des étapes techniques et recettes

Figure 5 : Verre - coût des étapes techniques et recettes en €HT par tonne



Aux charges de précollecte, collecte et transport, doivent être rajoutées les charges de structure et de communication qui représentent 25 €HT par tonne.

Globalement, le coût aidé du verre en €HT par habitant est faible (1.8 € par habitant) mais les coûts de précollecte et collecte en euros par tonne sont élevés, en lien avec des collectes majoritairement en points de regroupement et des ratios plus faibles que la moyenne nationale.

3.3. Les emballages

3.3.1. Coût aidé (ensemble des charges – ensemble des produits)

Tableau 6 : Coût de la gestion des emballages en €HT (coût aidé)

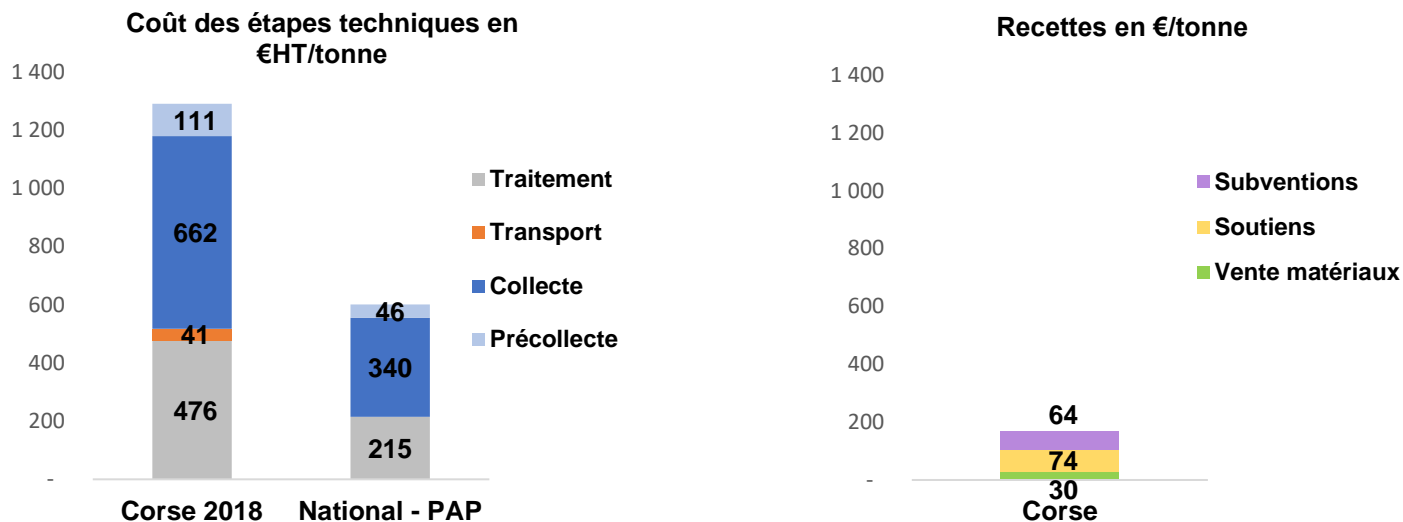
Emballages	€HT par habitant	€HT par tonne	Kg/hab.
Corse 2018 (11 matrices)	20.5 €HT/hab.	1 273 €HT/tonne	16 kg/hab.
Moyenne nationale PAP*	5.1 €HT/hab.	257 €HT/tonne	24 kg/hab.
Moyenne nationale AV*	2.5 €HT/hab.	220 €HT/tonne	18 kg/hab.

* Référentiel national des coûts ADEME – données 2016

Globalement, le coût de la collecte sélective des emballages est très élevé, pour un ratio de collecte qui a beaucoup progressé mais reste en dessous de la moyenne nationale.

3.3.2. Coût des étapes techniques et recettes

Figure 6 : Emballages - coût des étapes techniques et recettes en €HT par tonne



Aux charges de précollecte, collecte, transport et traitement, doivent être rajoutées les charges de structure et de communication qui représentent 150 €HT par tonne d'emballages.

Les collectes sont majoritairement réalisées en porte à porte ou points de regroupement : le coût de collecte est le double des coûts observés au niveau national.

3.4. Le papier

3.4.1. Coût aidé (ensemble des charges – ensemble des produits)

Tableau 7 : Coût de la gestion du papier en €HT (coût aidé)

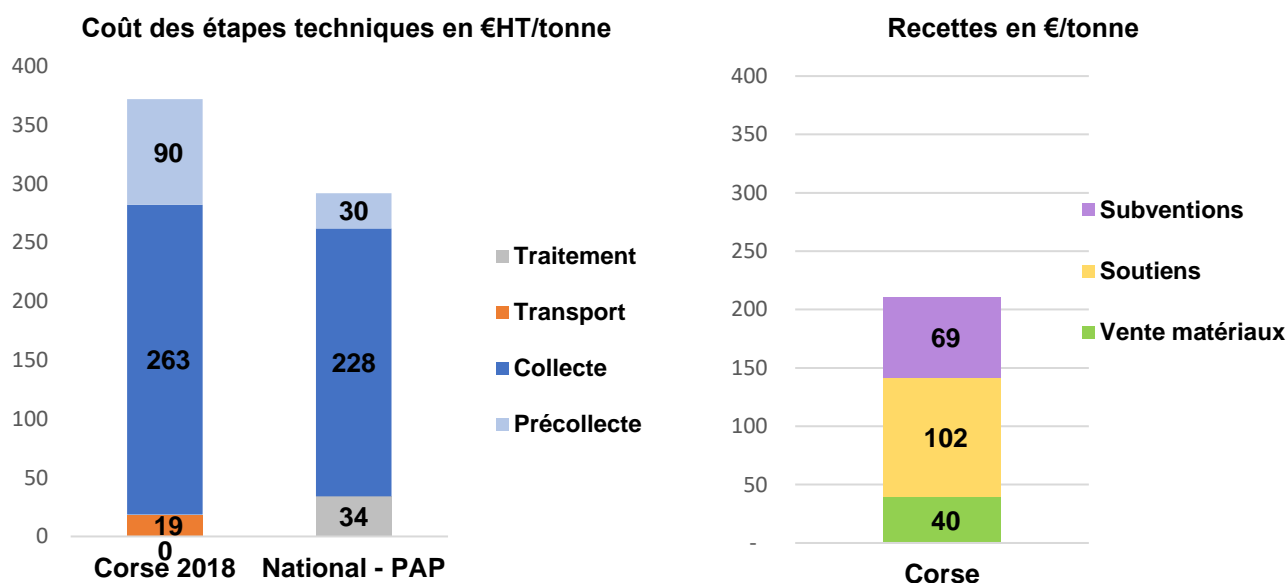
Emballages	€HT par habitant	€HT par tonne	Kg/hab.
Corse 2018 (11 matrices)	2.5 €HT/hab.	215 €HT/tonne	11 kg/hab.
Moyenne nationale PAP*	3.9 €HT/hab.	192 €HT/tonne	25 kg/hab.
Moyenne nationale AV*	0.6 €HT/hab.	27 €HT/tonne	23 kg/hab.

* Référentiel national des coûts ADEME – données 2016

Le coût de la collecte sélective du papier est proche des moyennes nationales ; des marges de progression importantes existent pour le ratio de collecte.

3.4.2. Coût des étapes techniques et recettes

Figure 7 : Papier - coût des étapes techniques et recettes en €HT par tonne



Il n'y a pas de charges de tri pour le papier : il est directement expédié vers les filières.

Aux charges de précollecte, collecte et transport, doivent être rajoutées les charges de structure et de communication qui représentent 54 €HT par tonne de papier.

Pour le papier, le mode de collecte est mixte : porte à porte et apport volontaire, variable en fonction des collectivités et des territoires.

3.5. Les déchèteries

3.5.1. Coût aidé (ensemble des charges – ensemble des produits)

Tableau 8 : Coût de la gestion des déchèteries en €HT (coût aidé)

Déchèteries	€HT par habitant	€HT par tonne	Kg/hab.
Corse 2018 (11 matrices)	24 €HT/hab.	176 €HT/tonne	136 kg/hab.
Moyenne nationale*	21 €HT/hab.	112 €HT/tonne	180 kg/hab.
Moyenne nationale – mixte rural*	24 €HT/hab.	109 €HT/tonne	217 kg/hab.
Moyenne nationale – urbain*	16 €HT/hab.	122 €HT/tonne	140 kg/hab.
Moyenne nationale – Touristique*	36 €HT/hab.	124 €HT/tonne	279 kg/hab.

* Référentiel national des coûts ADEME – données 2016

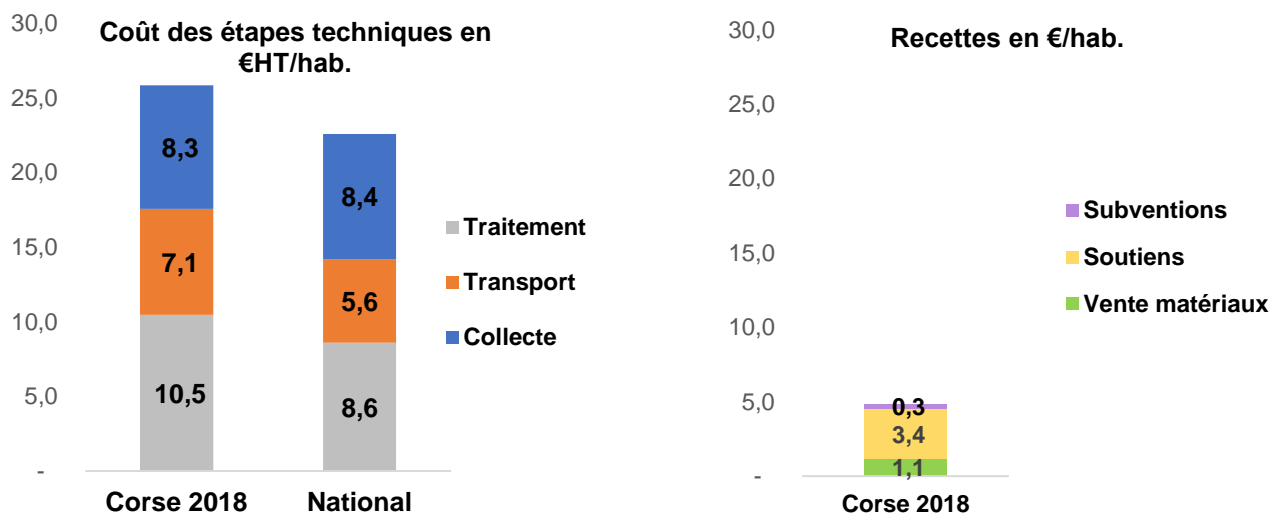
Le coût moyen en euros par habitant est dans la moyenne des coûts observés au niveau national, mais les quantités collectées sont inférieures. Le coût à la tonne est lié aux quantités collectées : plus le ratio de collecte augmente, plus le coût à la tonne diminue. Les déchèteries sont « sous-utilisées », au profit des collectes d'encombrants.



3.5.2. Coût des étapes techniques et recettes

Pour les déchèteries, les coûts des étapes techniques sont exprimés en **euros par habitant** : les charges du haut de quai (= collecte dans la matrice) sont des charges fixes, indépendantes du tonnage.

Figure 8 : Déchèteries - coût des étapes techniques et recettes en €HT par habitant



Le coût de collecte en euros par habitant traduit le niveau de service : réseau de déchèteries, heures d'ouverture, mise aux normes des déchèteries : le coût est équivalent à la moyenne nationale. Le coût de transport en euros par habitant est lié aux quantités collectées, à la distance des exutoires, à l'optimisation du transport : malgré des quantités inférieures, le coût en Corse est supérieur, lié notamment au contexte spécifique de la Corse (distances importantes). Le coût de traitement en euros par habitant est lié aux quantités collectées et au taux de valorisation : malgré des quantités inférieures, le coût en Corse est supérieur.

3.6. Les encombrants collectés au porte à porte

Toutes les collectivités ont mis en place une collecte au porte à porte, avec un ratio moyen de 30 kg. par habitant.

Tableau 9 : Coût de la collecte des encombrants au porte à porte en €HT (coût aidé)

Déchèteries	€HT par habitant	€HT par tonne	Kg/hab.
Corse 2018 (11 matrices)	17 €HT/hab.	563 €HT/tonne	30 kg/hab.
Moyenne nationale*	1.6 €HT/hab.	337 €HT/tonne	5 kg/hab.

* Référentiel national des coûts ADEME – données 2016

En Corse, les collectes d'encombrants au porte à porte se substituent en partie aux déchèteries : les coûts se cumulent.

Le référentiel ADEME 2016 a mis en évidence que le coût aidé des encombrants augmentait avec la fréquence de collecte :

- Collecte sur rendez-vous, coût aidé en euros par habitant = 1.8 € et 5 kg par habitant,
- Collecte 1 à 4 fois par an, coût aidé en euros par habitant = 1.4 € et 4 kg par habitant,
- Collecte supérieure à 5 fois par an, coût aidé en euros par habitant = 2.6 € et 8 kg par habitant.



4. Synthèse et pistes de réflexion pour l'avenir

Le **niveau de financement** moyen est de 78 % (105 % au niveau national) :

- Augmenter les taux de TEOM pour atteindre un financement à 100 % ;
- Développer la redevance spéciale pour les collectivités qui ne l'ont pas encore fait ou dont la part est faible.

Le **coût du service est globalement élevé**, plus du double des coûts moyens observés pour des types d'habitat équivalents et pour des mêmes niveaux de quantités de déchets :

- Les collectes d'encombrants et les services pour les professionnels (carton, verre, biodéchets) représentent une part importante du coût = 21 % du coût total ; la multiplication des services conduit à une augmentation des coûts
- Les coûts de collecte représentent près de la moitié des charges (seulement 37 % au niveau national) :
 - Une réflexion doit être engagée pour maîtriser les coûts de collecte
 - Attention à ne pas multiplier les collectes au porte à porte

Le coût de gestion des **OMR** est environ 2 fois supérieur aux coûts moyens observés au niveau national :

- Les quantités collectées sont importantes :
 - Poursuivre les actions de communication pour améliorer le tri sélectif ainsi que la prévention ;
 - Etudier l'opportunité de développer la collecte en apport volontaire (colonnes aériennes, conteneurs enterrés/semi-enterrés) en substitution des bacs de regroupement
- Le coût de collecte des OMR est élevé :
 - Optimiser les collectes : réduction des fréquences, modification du mode de collecte

Le coût de gestion des **emballages** est environ 4 fois supérieur aux coûts moyens observés au niveau national, avec, notamment, un coût de collecte élevé :

- Ne pas multiplier les modes de collecte sur un même territoire (AV et points de regroupement)
- Généraliser l'apport volontaire dans les territoires ruraux
- Optimiser les collectes : réduction des fréquences, modification du mode de collecte

Le coût de la gestion du **papier** est dans la moyenne des coûts observés mais les performances sont faibles :

- Améliorer les performances de collecte en développant la communication et en densifiant éventuellement les points d'apport volontaire, tout en maîtrisant les coûts de collecte

Le coût des **déchèteries** est dans la moyenne des coûts au niveau national ; les quantités collectées sont en revanche inférieures ; les collectes **d'encombrants** coûtent 3 fois plus cher que l'apport en déchèterie :

- Limiter les collectes d'encombrants (collectes sur rendez-vous par exemple) et orienter les encombrants vers les déchèteries

